

DR Languedoc Roussillon
OJUE - Accueil Distributeur
Interface Raccordement
382 Rue Raimon de Trencavel
34926 MONTPELLIER Cedex 9

SIREN : 444608442
SIRET : 44460844211692
N° TVA IC : FR66444608442

Facture commerciale N° 3251-0705902907 du 13/01/2026

SD : 866001372337124

LA POSTE
651469 1497 381
ENE 1/ 2 1 2



HECTARE Fabien VAISSET

251 RUE DU ROMARIN
34830 CLAPIERS



Nos références ENEDIS

N° de dossier : RB25250110230001
N° de téléphone : 04 90 13 92 70
e-mail : avignon-tpr@enedis.fr

Vos références

Code Adressage : 351338660_35133866000027
Référence de l'acheteur : FRAIS ENGAGES
Référence du bon de commande : FRAIS ENGAGES

Informations de livraison / réalisation de la prestation

Nature de l'opération : Prestation de services
Adresse de réalisation de la prestation
HECTARE Fabien VAISSET
MAS CALCINE
66480 LES CLUSES

Client Acheteur

HECTARE
-
251 RUE DU ROMARIN
34830 CLAPIERS

SIREN : 351338660
SIRET : 35133866000027

Payeur

HECTARE Fabien VAISSET
-
251 RUE DU ROMARIN
34830 CLAPIERS

Synthèse des montants facturés en Euros (€)

Montant HT	1 586,97
Montant de TVA	317,39
Montant TTC	1 904,36
Montant TTC déjà versé	-1 904,36
Montant à payer	0,00

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros avant le 28/01/2026
Modalités de paiement en page 3

TVA acquittée sur les débits

Le règlement de cette facture est une condition obligatoire pour réaliser la mise en service de vos installations.

Intitulé de la prestation : Déplacement d'ouvrages F870

Détail de la facture :

N°	Description	Qté	Unité	Prix unitaire HT (€)	Montant HT (€)	Taux de TVA (%)
000010	Autre	1	unité de service	1 586,97	1 586,97	20,00 %

Sous-total par taux de TVA	Montant HT (€)	Taux de TVA (%)	Montant de TVA (€)
	1 586,97	20,00 %	317,39

Total	Montant HT (€)	Montant de TVA (€)	Montant TTC (€)
	1 586,97	317,39	1 904,36

Montant déjà versé	Montant HT (€)	Montant de TVA (€)	Montant TTC (€)
	1 586,97	317,39	1 904,36

Montant à payer en Euros (€)	
	0,00

Comment payer votre facture

Vous réglez par virement :

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros, par virement à l'ordre de Enedis sur le compte **LA BANQUE POSTALE - IBAN FR9020041000015757552P02003 - SWIFT PSSTRPPPAR**, en reportant impérativement la référence du numéro de votre facture **3251-0705902907** dans le libellé de votre virement.

Vous réglez par CB (ou par virement instantané dans le cas du portail raccordement entreprise):

- Sur le portail raccordement Enedis Connect <https://connect-racco.enedis.fr>
- Ou sur le portail de raccordement entreprise <https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr>

Vous réglez par TIP SEPA :

- Datez et signez le coupon TIP SEPA.
- Joignez un RIB
- Envoyez votre règlement à l'adresse figurant sur le TIP SEPA.

Vous réglez par chèque :

- Etablissez un chèque à l'ordre d'Enedis.
- Envoyez votre chèque accompagné du TIP SEPA non signé à l'adresse figurant sur le TIP SEPA.



Pénalités en cas de retard de paiement :

En cas de retard de paiement, les sommes dues sont majorées de plein droit de pénalités, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Ces pénalités sont calculées, sauf dispositions contractuelles contraires, sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ; cette base ne peut être inférieure à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible. Ces pénalités sont calculées à partir du premier jour suivant la date d'échéance du paiement jusqu'à la date de paiement effectif de la facture. En application de l'article D. 441-5 du code de commerce et seulement pour les professionnels soumis à l'article L. 441-1 du code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 €.

Préavis de règlement sans frais pour le bénéficiaire. Aucun rabais, remise, ristourne et escompte ne seront accordés en cas de paiement à une date antérieure.

2
1
2/
381
1499
651469